

RAPPORT
ANNUEL
20 ANS 2010-2011



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

MOT DU PRÉSIDENT

Je suis particulièrement heureux de signer le mot du président de cette vingtième année de vie du CAVAC de Laval. C'est exceptionnel que de fêter la longévité d'un organisme qui œuvre à servir la population, cela montre sa bonne santé et sa capacité à surmonter les épreuves du temps. Cette capacité à durer est la plus belle preuve de réussite.

Cela illustre que, 20 ans après, les porteurs d'une idée, d'un rêve de l'époque ne se sont pas trompés. Ils ont su anticiper et proposer une solution à un besoin de la population lavalloise en matière de soutien et d'accompagnement des victimes d'actes criminels.

Cette longévité montre aussi que les artisans et les administrateurs ont toujours offert un service, à travers les années, axé sur les besoins actuels de la société. Il y a 20 ans, la question de l'accompagnement des victimes ne se posait pas dans les mêmes termes, les enjeux d'un jeune CAVAC étaient différents, les difficultés à rejoindre les victimes n'étaient pas les mêmes, mais les besoins fondamentaux des victimes sont demeurés les mêmes.

La présence toujours plus forte du CAVAC de Laval, 20 ans après sa création, marque sa capacité d'écoute de la population de Laval. Or, un organisme à l'écoute du milieu, c'est un organisme qui fait avancer la cause et les idées. Comprendre les victimes, savoir se mettre au diapason de leurs besoins, c'est se donner les moyens d'agir pour accomplir sa mission sans se contenter d'être qu'un acteur de plus dans l'environnement des victimes.

Ainsi, 2010-2011 nous a offert l'opportunité de souligner notre capacité à durer et à agir pour que les choses changent, de célébrer le droit de parole des victimes. Mais un organisme qui dure, c'est en plus un organisme dont on finit par ne plus pouvoir se passer, dont les services se révèlent indispensables par sa façon particulière de répondre aux différents besoins de sa clientèle.

Aujourd'hui, on peut dire que la population et les institutions publiques ont pleinement conscience de l'apport indéniable des interventions et du partenariat qu'apporte le CAVAC de Laval. Au fil de ces années, les partenaires, provenant de tous les horizons, ont été toujours plus nombreux et nous souhaitons qu'ils le soient davantage encore à l'avenir.

Voilà, le message que je souhaitais vous livrer cette année. Saluer notre vitalité et les actions que nous posons tous les jours pour un respect plus grand du droit des victimes, d'un accompagnement plus respectueux.

Je voudrais finalement saluer le dévouement exceptionnel de tous les artisans passés et présents du CAVAC de Laval, les membres de notre conseil d'administration, les employés, les partenaires auprès de qui nous pouvons regarder les prochaines années avec confiance et enthousiasme.

Longue vie au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval.

Yves Devost

Président du Conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE

Vingt ans déjà! Incroyable, le 19 mars 2011 a marqué 20 années de services aux personnes victimes, proches et témoins de la région de Laval. Que d'évolution et combien d'accomplissements durant ces années d'existence! En 1991, madame Marie-Paule Nadeau acceptait de recevoir le défi d'implanter un CAVAC à Laval. S'est jointe à elle une intervenante et ce fut le début d'une belle aventure. Aujourd'hui, nous sommes à même de constater l'évolution du CAVAC de Laval qui compte maintenant dix employées toujours soucieuses de remplir la mission telle que définie en 1991. Nos services ont évolué et se sont développés en gardant en tête de « placer la personne victime au centre de nos préoccupations ».

Loin de s'asseoir sur nos 20 ans d'expertise, notre équipe continue d'être à la recherche de moyens pour mieux desservir notre clientèle. C'est cet objectif qui nous a incités à entreprendre, en début d'année, une démarche de révision des pratiques. Cette démarche nous permettra, nous l'espérons, de réaffirmer notre mission et nos valeurs et de déterminer comment encore mieux intervenir auprès de notre clientèle. Dans la même optique nous avons entrepris cette année une recherche portant sur l'impact de l'engagement 810 sur les victimes de violence conjugale. Les résultats de cette recherche, nous l'espérons, nous permettront de dégager des pistes afin d'améliorer nos services auprès de cette clientèle.

Toujours dans le but de rendre les meilleurs services possible, c'est en toute humilité que nous avons diffusé notre « Politique de gestion des plaintes de la clientèle » lors de l'assemblée générale annuelle au mois de juin 2010. Nous souhaitons ainsi donner des moyens concrets à notre clientèle de faire valoir ses droits en cas de besoins. Nous continuerons dans cette voie en révisant, au cours de l'année, le processus d'évaluation des services pour s'assurer qu'il nous apporte des commentaires constructifs nous permettant d'améliorer nos interventions.

Malgré ce vent de changements, la continuité a fait partie intégrante de nos actions cette année. Une des priorités de l'année dernière était d'assurer la diffusion de la série de livres « Au pays de Magin » sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs années. Ce projet s'est concrétisé à l'automne avec la signature d'une entente de collaboration avec *Septembre Éditeurs* et la série de livres devrait être disponible dès l'été 2011.

Nous avons aussi continué de faire ce que nous accomplissons bien, c'est-à-dire offrir des services de qualité et professionnels à toute personne victime, proche ou témoin d'un acte criminel toujours mieux adaptés aux réalités contemporaines. Comme un vin de grand cru, bien qu'excellent au départ, le CAVAC continue de s'améliorer en vieillissant.

Marie-Claude Côté

Directrice générale

1. PRÉSENTATION DU CAVAC

1.1. HISTORIQUE DU CAVAC DE LAVAL – 20 ANS DÉJÀ

C'est le 19 mars 1991 que le CAVAC de Laval ouvre officiellement ses portes.

Issu du Centre socio-juridique de Laval, le CAVAC poursuivra une mission semblable, tout en élargissant sa clientèle. Contrairement au Centre socio-juridique qui desservait seulement les femmes victimes de violence conjugale, le CAVAC, en accord avec la *loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels*, offrira des services à toute personne victime, peu importe le délit dont elle a été victime, son genre ou son âge. Le CAVAC élargira aussi ses interventions aux victimes indirectes, aux proches et aux témoins.

Depuis, le CAVAC de Laval a développé une expertise en choc post-traumatique et au niveau de l'accompagnement à la Cour. Une panoplie de services a été mise en place pour mieux répondre aux besoins de la clientèle et des façons proactives de rejoindre les victimes d'actes criminels ont été développées.

1.2 LA MISSION ET LA PHILOSOPHIE

Le CAVAC de Laval offre des services de première ligne à toute personne victimes d'acte criminel, ainsi qu'aux proches et aux témoins qui résident sur le territoire lavallois. Nos interventions visent à soutenir la personne dans la reprise de pouvoir sur sa propre vie et à l'aider à surmonter les conséquences physiques, psychologiques et sociales du crime dont elle a été victime.

Toutes nos interventions s'appuient sur les valeurs fondamentales véhiculées par les CAVAC soient : la courtoisie, l'équité, la compréhension ainsi que le respect de la dignité et de la vie privée de chacun.

1.3 L'ÉQUIPE DU CAVAC

Notre équipe de travail est composée de dix personnes : huit agentes d'intervention, une adjointe administrative et une directrice générale. De plus, chaque année nous accueillons des stagiaires qui vivent une expérience enrichissante. Nous avons aussi le privilège de pouvoir bénéficier du soutien constant des huit membres du Conseil d'administration.

La stabilité autant au sein de l'équipe de travail que du Conseil d'administration contribue à assurer une grande continuité à travers toutes nos interventions. D'ailleurs, un petit bilan rapide nous permet de constater que sur dix employés, sept sont au CAVAC depuis plus de cinq ans et, là-dessus, trois y sont depuis maintenant dix ans. Au conseil d'administration, même phénomène; sept personnes sur huit font partie du Conseil d'administration depuis plus de cinq ans et, sur ce nombre, quatre depuis plus de dix ans! Cette stabilité contribue à faire du CAVAC un organisme solide et accueillant.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Agentes d'intervention : Sophie Beauchamp
Geneviève Boisvert-Pilon
Carolyne Bureau
Adriana Bungardean
Véronique Langevin
Caroline Mailhot
Julie Paiement
Sabrina Tessier

Adjointe administrative : Johanne Cardinal

Directrice générale: Marie-Claude Côté

Stagiaire: Nacie Beaupré

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Yves Devost

Vice-présidente : Marie-José Harel

Trésorier : Robert Laverdure

Administrateur (trices) : Marie Albanoso
Lucie Archambault
Michel Parent
Antonine Savoie
Jo-Ann Wemmers

1.4 LES ACTIVITÉS DE FORMATION

1.4.1 LES FORMATIONS

Le CAVAC de Laval accorde toujours une grande importance à la formation. En restant au fait des nouveautés en matière d'intervention, notre équipe offre des services de qualité qui évoluent au rythme des besoins des personnes victimes. Cette année nous avons participé aux formations suivantes :

Conférences et colloques

- Symposium du Réseau des CAVAC 2010, dans le cadre de la *Semaine nationale de sensibilisation des victimes d'actes criminels*.
- Santé mentale et Justice-Société de criminologie du Québec (présentation d'un atelier)
- Travail à la chaîne - Table socio judiciaire (présentation d'un atelier)
- Ressource ATP
- Conférence sur le suicide.
- Séminaire - Les manipulateurs pathologiques- Isabelle Nazare-Aga

Formations en intervention

- Prévenir le suicide à travers les âges - CSSS Laval
- Formation en abus et violence chez les aînés - Dira
- La colère, source d'énergie. Mon corps, ma colère, mon histoire - Centre St-Pierre
- Le stress post-traumatique des adolescents - Service populaire de psychothérapie.
- L'agression sexuelle auprès des enfants - Centre d'expertise Marie-Vincent.
- Journée de formation des intervenantes et intervenants du Réseau des CAVAC.
- L'anxiété et les difficultés reliées à l'attachement - René Racine, psychologue

Autres formations

- Espagnol (Espagnol sans limites)
- Gestion des ressources humaines - Comment tenir des réunions efficaces - Impact

1.4.2 RESSOURCEMENT EN ÉQUIPE

Il y a un an, l'équipe d'intervenantes a choisi de mettre fin aux supervisions cliniques et nous en avons profité pour restructurer nos réunions d'équipe de façon à y intégrer les éléments reliés à l'intervention. Nos rencontres sont plus fréquentes et nous permettent d'assurer un meilleur suivi de dossiers. De plus, au cours de l'année, trois organisations sont venues nous présenter leurs services : *IVAC*, *Urgence sociale municipale* et la *Ressource suicide de Laval*. Ces présentations nous permettent de mieux connaître ces ressources et de les utiliser adéquatement pour notre clientèle.

Soucieux d'offrir des services répondant toujours mieux aux besoins de notre clientèle, nous avons débuté une démarche de révision des pratiques à l'automne 2010. Le but de cette démarche est de réévaluer les services offerts au CAVAC de Laval, de s'assurer qu'ils répondent toujours aux besoins de la clientèle et de développer une vision pour le développement de nouveaux services. Accompagnés par le Centre St-Pierre, nous scrutons donc toutes nos interventions cliniques, communautaires et administratives et comptons arriver à un plan d'action concret au cours de l'année 2011-2012.

2. NOS ACTIONS AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE

2.1 PROFIL GÉNÉRAL DE LA CLIENTÈLE.

L'année 2010-2011 a débuté calmement, mais, dans la deuxième portion de l'année nous avons connu de fortes augmentations au niveau des références. Effectivement, cette année nous avons eu plus de références des policiers et plus d'appels directs provenant de la clientèle. Pour ce qui est des dossiers judiciairisés, nous avons effectué moins d'interventions CAVAC info ce qui nous porte à croire qu'il y eu a moins d'accusés qui ont comparu détenus.

	2010-11	2009-10
Fiches signalétiques	917	817
Dossiers ouverts	413	374
Cavac info	413	452
Complément d'aide aux victimes	718	637
Centre jeunesse	3	2

Malgré cette augmentation, la proportion de femmes faisant appel à nos services demeure sensiblement la même. En effet, 75% de notre clientèle est féminine. On remarque cependant quelques petites différences lorsque l'on décortique les services. Par exemple, via le Complément d'aide aux victimes nous avons eu une plus grande proportion de femmes référées que l'année dernière (76% comparativement à 74%). Par contre, on remarque que nous avons eu plus d'appels directs de la clientèle masculine (31% comparé à 25%) Pour ce qui est des dossiers ouverts, c'est-à-dire dans lesquels nous avons effectué plus d'une intervention, 80% sont des femmes.

Statistiques étonnantes cette année, 99% des personnes que nous avons aidées avaient été victimes de délit contre la personne. Cela représente la presque totalité de notre clientèle. Parmi celles-ci, 87% des personnes ont été victimes directement et 43% l'ont été dans un contexte de violence conjugale

	2010-11	2009-10
Délits contre la personne	99%	94%
Violence conjugale	43%	38%
Victime directe	87%	82%

Pour ce qui est de l'âge, tout comme l'année dernière les personnes ayant fait appel au CAVAC ont majoritairement entre 25 et 44 ans. Nous avons toutefois rencontré un peu plus de personnes âgées, mais moins d'enfants.

Âge de la clientèle	2010-2011	2009-2010
0-17ans	4%	7%
18-24 ans	12%	14%
25-34 ans	23%	22%
34-44 ans	32%	32%
45-54 ans	19%	17%
55 et plus	10%	8%

2.2 LES SERVICES OFFERTS

Les services offerts par le CAVAC de Laval, bien qu'étant conformes aux services offerts dans tout la province, nous laissent une marge de manœuvre importante nous permettant de gérer les situations particulières de façon à répondre le mieux possible aux besoins de chaque personne utilisant ceux-ci. Par exemple, cette année, dans le cadre de notre accompagnement et d'assistance technique, nous avons soutenu une cliente dans sa demande de révision à l'IVAC. Nous l'avons écoutée, validée et avons aussi fait des démarches auprès du comité de révision l'IVAC.

De plus, bien que nous n'offrons pas de service 7 jours/7, 24h/24, nous avons su adapter nos services en intervention post-traumatique et psychosociale en se rendant à domicile pour rencontrer la famille d'une femme décédée par homicide, quelques heures seulement après le drame. Cette collaboration avec le service d'Urgence sociale municipale de Laval ainsi qu'avec le Service de police de Laval, nous a permis d'intervenir tôt et efficacement.

Voici une brève description des services offerts par le CAVAC de Laval :

- **Intervention post-traumatique** : l'intervention post-traumatique vise à réduire les conséquences et les réactions reliées à la victimisation. En agissant rapidement, soit en période de stress aigu, nos interventions visent à réduire l'incidence d'un « état de stress post-traumatique ».
- **Intervention psychosociale** : à l'aide d'outils spécialisés, les interventions psychosociales à moyen terme visent la reprise de pouvoir des personnes victimes sur leur propre vie.
- **Information sur les droits et recours** : les intervenantes du CAVAC de Laval transmettent des informations sur les étapes du processus judiciaire, le rôle des personnes victimes au sein de la Justice, les programmes d'indemnisation (IVAC, CSST...) et les autres ressources.
- **Assistance technique** : nous offrons le soutien nécessaire pour que chacune des personnes victimes soit en mesure de remplir différents formulaires tout en respectant les formalités et les délais inhérents à sa situation.
- **Accompagnement** : le service d'accompagnement à travers les démarches judiciaires ainsi que vers d'autres ressources est un élément essentiel dans le soutien à notre clientèle. Il permet de démystifier la Justice et le rôle de la personne victime au sein du processus judiciaire.
- **Groupe pour femmes victimes de violence conjugale** : en collaboration avec les trois maisons d'hébergement du territoire, le CAVAC de Laval offre des interventions de groupe aux femmes victimes de violence conjugale. Les groupes fermés s'échelonnent sur 11 semaines et peuvent accueillir huit à dix femmes.
- **Orientation vers les ressources spécialisées** : en complémentarité avec nos services, notre clientèle peut être référée vers divers services spécialisés : psychothérapie, hébergement, ressources médicales, service d'intervention de crise, police, et toute une panoplie d'autres ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires pouvant lui venir en aide.
- **Autres services** : Dans les cas où plusieurs personnes seraient victimes d'un même agresseur ou d'un même délit, le CAVAC offre des sessions d'information de groupe. Celles-ci peuvent être effectuées au palais de Justice, dans nos locaux communautaires ou encore à l'extérieur.

2.3 L'ACCÈS AUX SERVICES

De par sa mission, le CAVAC offre des services à toute personne victime, aux proches ainsi qu'aux témoins. Comme il est parfois difficile de rejoindre cette clientèle, en plus des diverses collaborations dans le milieu, nous avons développé des mécanismes facilitant l'accès à nos services.

- **Appels directs** : Les collaborations avec nos partenaires ainsi que la publicité permettent la référence directe à nos services. De cette façon, les gens en ayant besoins peuvent recevoir les services du CAVAC en appelant directement. Cette année **1330** personnes ont fait appel à nos services de cette façon. Une intervenante leur a offert du soutien et de l'information.
- **CAVAC info** : Dans le cadre de la « Déclaration de services aux citoyens » du ministère de la Justice du Québec, le CAVAC de Laval appelle systématiquement les personnes victimes suite à la libération d'un détenu à l'étape de l'enquête caution ou de la comparution. Cette année, nous avons rejoint **413** personnes de cette façon. En plus de leur fournir les informations sur les conditions de libération, l'intervenante leur a offert du soutien et les a orientés dans leurs démarches.
- **Complément d'aide aux victimes** : Une collaboration importante avec le Service de police de Laval nous permet d'obtenir des références personnalisées. Suite à une plainte pour acte criminel, les policiers informent les plaignants qu'ils peuvent recevoir les services du CAVAC et les invitent à remplir un formulaire de consentement. À la réception de ce formulaire d'autorisation, l'intervenante du CAVAC entre en contact avec la ou les personnes concernées pour répondre à leurs questions et leur offrir du soutien. Cette année **718** personnes ont été référées de cette façon. De ce nombre **115** ont été rejoint par le CAVAC info. Depuis l'année dernière, le service d'urgence sociale municipale de Laval a aussi accès à cette forme de référence. Sur les 718 références, trois proviennent du service d'urgence sociale municipale.
- **Référence du Centre jeunesse de Laval** : De la même façon que le Complément d'aide aux victimes, une collaboration a été développée avec le Centre jeunesse de Laval. Celle-ci vise à rejoindre les parents d'enfants victimes d'abus sexuels. Après entente avec la Direction de la protection de la jeunesse, les coordonnées des parents ou tuteurs concernés nous sont transmises et une intervenante entre en contact avec eux. Cette année, trois personnes ont bénéficié de ce soutien.
- **Arrimage avec le service d'Urgence Sociale Municipale** : Depuis plus d'un an une collaboration accrue avec le service d'urgence sociale municipale de Laval nous permet d'être disponibles en semi-urgence, c'est-à-dire durant nos heures d'ouverture, pour offrir une aide immédiate aux victimes, proches et témoins dans des cas d'homicides ou de crimes graves. Nos intervenantes peuvent se joindre à l'équipe d'urgence sociale municipale et se déplacer pour rencontrer la clientèle. En dehors des heures d'ouverture, un arrimage est aussi effectué avec Urgence Sociale Municipale pour être en mesure d'offrir les services le plus rapidement possible suite à l'événement.

2.4 DOSSIERS OUVERTS

Suite à un premier contact, les personnes qui en ont besoin peuvent rencontrer une intervenante. Ces rencontres peuvent être ponctuelles ou faire partie d'un suivi à court/moyen terme. Des services peuvent aussi être offerts à la Cour. Dans tous ces cas, un dossier est ouvert. Cette année, 413 nouveaux dossiers ont été ouverts.

2.5 PROGRAMME DE PRÉVENTION

Suite au lancement officiel de la série de livres éducatifs « au pays de Magiri » au printemps 2010, des efforts ont été investis au cours de l'année pour assurer la diffusion de celle-ci au grand public. C'est ainsi que *Septembre Éditeurs* a accepté d'éditer et de diffuser la série de neuf livres intitulée « Au pays de Magiri ». La diffusion devrait débiter en juin 2011.

2.6 RECHERCHE SUR L'IMPACT DE L'ENGAGEMENT 810

Grâce au soutien financier du FAVAC (Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels) nous avons débuté au cours de l'année un projet de recherche auquel nous pensions depuis plusieurs années. Effectivement, nous constatons que plusieurs dossiers judiciairisés en violence conjugale se terminent par l'application d'un engagement 810, engagement par lequel l'accusé reconnaît que la personne victime peut avoir peur de lui, s'engage à respecter différentes conditions sur une période pouvant aller jusqu'à un an tout en étant acquitté, au sens de la Loi, des accusations portées contre lui. À ce jour aucune recherche n'a permis de dégager de conclusions par rapport à l'impact de cette décision pour la personne victime suite à la signature de l'engagement 810 ou encore un an plus tard, lorsque l'engagement a pris fin. Notre recherche visera donc à aller vérifier ces informations de façon qualitative et à améliorer le soutien offert à notre clientèle dans ces dossiers.

3. IMPLICATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

3.1 NOTRE IMPLICATION

Chaque année, le CAVAC de Laval participe activement à la vie communautaire lavalloise. Les diverses Tables de concertation auxquelles nous participons nous permettent de rester branchés sur les besoins de notre clientèle. Plusieurs autres moyens nous permettent de rejoindre notre communauté tels que les activités régionales et l'accueil des étudiants.

3.1.1 SEMAINE NATIONALE DE SENSIBILISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (SNSVAC)

Nous avons débuté l'année en offrant à notre clientèle, ainsi qu'aux partenaires, l'opportunité d'assister à une conférence inspirante intitulée « Survivre à un trauma : comment réapprendre à vivre et à faire confiance » c'est madame Pascale Brunon, Ph.D psychologue à la clinique des troubles anxieux de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, qui s'est adressée à une soixantaine de personnes lors d'un déjeuner-conférence. Cette initiative a été très bien reçue et a donné le ton pour quelques témoignages spontanés de notre clientèle. La Semaine nationale de sensibilisation des victimes d'actes criminels (SNSVAC) est une occasion importante pour nous de faire connaître la réalité des personnes victimes d'actes criminels ainsi que de démystifier certains tabous entourant la victimisation.

3.1.2 Concertation

L'implication sur les différentes Tables de concertation de la région lavalloise est primordiale pour le CAVAC. Elle nous permet de rester centrés sur les besoins réels de notre communauté, de créer des alliances nous permettant de mieux répondre à ces besoins et de développer des actions communautaires. Chaque employée du CAVAC est investie dans un ou plusieurs comités et tables de concertation dont voici la liste :

TABLES DE CONCERTATION

Table de concertation en violence conjugale et en agression sexuelle de Laval (TCVASL)

Comité régional violence conjugale et agression sexuelle (COCRSI)

Groupe A-GIR

Comité lavallois en abus et violence envers les aînés (CLAVA)

Groupe de travail sur l'entente multisectorielle

Regroupement des intervenants lavallois en agression sexuelle (RILAS)

Table des partenaires du Centre d'expertise Marie-Vincent (CEMV)

Table Socio-judiciaire

Table des gangs de rue

PROVINCIALES

Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)

Table des organismes couvrant auprès des victimes d'actes criminels (OVAC)

Comité promotion du Réseau des CAVAC

Comité Thémis du Réseau des CAVAC

AUTRES

Conseil d'administration de la maison Le Prélude

Conseil d'administration du CLAVA

En plus d'assurer une présence sur ces tables de concertation et comités, nous investissons temps et énergie dans le développement et la mission de ceux-ci.

En effet, cette année nous avons participé activement à deux activités importantes du Réseau des CAVAC. Premièrement, nous nous sommes impliqués activement à travers le comité promotion dans le développement de l'activité provinciale dans le cadre de la *Semaine nationale de sensibilisation des victimes d'actes criminels*. De plus, plusieurs heures ont été investies dans le développement du nouveau système informatisé de tenue de dossiers des CAVAC, le *Thémis*. Au niveau local, nous nous sommes impliqués au CLAVA (Comité lavallois en abus et violence envers les aînés) tout d'abord en étant sur le conseil d'administration et en participant activement au développement du « Guide pour contrer la maltraitance envers les aînés ». Pour ce qui est de notre implication sur le conseil d'administration de la Maison Le Prélude en plus d'agir en tant que trésorier, nous avons participé à la sélection de personnel à plus d'une reprise. De plus, dans le cadre de la journée annuelle « Travail à la chaîne » de la table socio-judiciaire de Laval, deux de nos intervenantes ont présenté les services du CAVAC et les interventions reliées à de la LSJPA (Loi sur le système de justice pénale pour adolescents.)

3.1.3 AUTRES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET PROMOTION

Tous les ans, le CAVAC s'investit dans plusieurs activités communautaires permettant de faire connaître notre mandat et notre clientèle. C'est ainsi que cette année nous avons participé aux activités suivantes : tout d'abord, nous avons participé à la marche mondiale des femmes organisée par le Centre des femmes de Laval. Cette action nous a permis de nous joindre à plusieurs femmes de la communauté lavalloise pour dénoncer, de façon pacifique, les violences faites aux femmes. Nous avons fait plusieurs arrêts pour parler des femmes lavalloises décédées dans la violence et une de nos intervenantes a rendu un touchant hommage à une de nos clientes décédée en 2009.

De plus, nous avons participé aux kiosques suivants :

- Kiosque École Paul-Émile-Dufresne
- Kiosque Relais communautaire
- Kiosque Place des aînés
- Kiosque Collège Montmorency
- Kiosque Centre l'Impulsion

Pour terminer, nous nous sommes impliqués dans diverses journées thématiques et avons fait des présentations :

- Présentation au Centre les Berges
- Présentation à l'école Le Tremplin
- Présentation à l'école L'Impulsion

À l'hiver nous avons rencontré les policiers de Laval pour la promotion annuelle de notre programme « Complément d'aide aux victimes d'actes criminels ». Ces rencontres nous permettent de garder le programme vivant, de répondre aux questions des policiers et de modifier nos actions en lien avec les besoins identifiés.

3.1.4 LES ÉTUDIANTS

Une façon importante de s'impliquer socialement est la formation d'étudiant et d'étudiantes. C'est ainsi que nous avons accueilli une stagiaire en criminologie de l'Université de Montréal. Nous avons aussi reçu une étudiante du CEGEP de Ste-Hyacinthe pour lui parler du CAVAC et de sa clientèle.

4 PERSPECTIVES D'AVENIR 2011-2012

Plusieurs projets et actions se concrétiseront cette année. Nous souhaitons tout d'abord terminer la démarche de révision des pratiques d'intervention et dégager un plan d'action. Plusieurs démarches resteront ensuite à effectuer pour concrétiser ce plan d'action et l'échéancier déterminera à quel rythme celles-ci seront effectuées. Dans le cadre de ce plan d'action, la révision de nos mécanismes d'évaluation des services sera placée en priorité puisqu'elle nous permettra d'aller chercher des éléments concrets nous permettant de s'améliorer et de continuer de développer nos services dans le respect des besoins.

Attendu depuis quelques années, le nouveau système informatique de tenue de dossier, le *Thémis*, devrait arriver dès l'automne 2011. Il nous permettra, nous l'espérons, d'avoir un portrait plus juste de nos interventions et de notre présence dans le milieu. Autre développement très attendu, le programme *Infovac+* devrait démarrer dans tous les CAVAC du Québec à l'automne 2011. Il représentera pour nous une action proactive supplémentaire auprès de la clientèle des victimes d'actes criminels.

Parmi les autres projets importants, dès l'automne nous reconduirons la formation en violence conjugale auprès des policiers de Laval, en collaboration avec les trois maisons d'hébergement de Laval. Cette formation n'a pas eu lieu depuis 2006 et nous nous attendons à rejoindre près de 300 policiers. C'est aussi cette année que la série de livres « Au pays de Magri » sera diffusée, événement attendu aussi depuis plusieurs années. De plus, nous débuterons l'année par la célébration de nos 20 ans d'existence et tiendrons une activité à deux volets dans le cadre de la *Semaine nationale de sensibilisation des victimes d'actes criminels*.

Pour couronner le tout, nous avons un projet important d'agrandissement des bureaux, projet qui améliorera grandement les conditions de travail et l'accès pour la clientèle.

Année bien chargée et très motivante en vue!



APPORT STATISTIQUE

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

2.1 Fiches signalétiques et dossiers

Rapport global ventilé par catégorie de services du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

PANIER DE SERVICES - BLOC		SERVICES ACTUELLEMENT SAISIS DANS SCAVAC		NOMBRE DE SERVICES RENDUS		
Description bloc de services	Description bloc de services	Fiches signalétiques	Complément d'aide	Total		
Intervention post-traumatique	Intervention post-traumatique	252	35	287		
Total - Intervention post-traumatique	Intervention post-traumatique	252	35	287		
Intervention psychosociale	Intervention psychosociale	507	50	557		
Total - Intervention psychosociale	Intervention psychosociale	507	50	557		
Intervention psychosociosportive	Intervention psychosociosportive	1806	426	2232		
Total - Intervention psychosociosportive	Intervention psychosociosportive	1806	426	2232		
Information sur les processus judiciaires	Information	542	37	579		
Total - Information sur les processus judiciaires	Information	542	37	579		
Contacts techniques d'informateurs de 1^{er} niveau	Contacts techniques d'informateurs de 1 ^{er} niveau	442		442		
Total - Contacts techniques d'informateurs de 1^{er} niveau	Contacts techniques d'informateurs de 1 ^{er} niveau	442		442		
Informations sur les possibilités d'indemnisation	Informations	1385		1385		
Total - Informations sur les possibilités d'indemnisation	Informations	1385		1385		
Informations sur les recours en 1^{er} niveau	Informations	4		4		
Total - Informations sur les recours en 1^{er} niveau	Informations	4		4		
Informations sur les recours en 2^e niveau	Informations	5		5		
Total - Informations sur les recours en 2^e niveau	Informations	5		5		
Informations sur les recours en 3^e niveau	Informations	442		442		
Total - Informations sur les recours en 3^e niveau	Informations	442		442		
Informations sur les recours en 4^e niveau	Informations	3		3		
Total - Informations sur les recours en 4^e niveau	Informations	3		3		
Informations sur les recours en 5^e niveau	Informations	4		4		
Total - Informations sur les recours en 5^e niveau	Informations	4		4		
Informations sur les recours en 6^e niveau	Informations	514		514		
Total - Informations sur les recours en 6^e niveau	Informations	514		514		
Informations sur les recours en 7^e niveau	Informations	40		40		
Total - Informations sur les recours en 7^e niveau	Informations	40		40		
Informations sur les recours en 8^e niveau	Informations	20		20		
Total - Informations sur les recours en 8^e niveau	Informations	20		20		
Informations sur les recours en 9^e niveau	Informations	80		80		
Total - Informations sur les recours en 9^e niveau	Informations	80		80		
Total - Informations sur les recours en 10^e niveau	Informations	1904	612	2516		
Assistance technique	Assistance technique	102		102		
Total - Assistance technique	Assistance technique	102		102		
Assistance technique	Assistance technique	18		18		
Total - Assistance technique	Assistance technique	18		18		
Assistance technique	Assistance technique	1		1		
Total - Assistance technique	Assistance technique	1		1		
Assistance technique	Assistance technique	151		151		
Total - Assistance technique	Assistance technique	151		151		
Assistance technique	Assistance technique	6		6		
Total - Assistance technique	Assistance technique	6		6		
Assistance technique	Assistance technique	23		23		
Total - Assistance technique	Assistance technique	23		23		
Assistance technique	Assistance technique	2		2		
Total - Assistance technique	Assistance technique	2		2		
Assistance technique	Assistance technique	19		19		
Total - Assistance technique	Assistance technique	19		19		
Assistance technique	Assistance technique	12		12		
Total - Assistance technique	Assistance technique	12		12		
Assistance technique	Assistance technique	383		383		
Total - Assistance technique	Assistance technique	383		383		
Assistance technique	Assistance technique	513		513		
Total - Assistance technique	Assistance technique	513		513		

2.1 Fiches signalétiques et dossiers

Rapport global ventilé par catégorie de services du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

PAMIER DE SERVICES - BLOC		SERVICES ACTUELLEMENT SAISIS DANS SCAVAC		NOMBRE DE SERVICES RENDUS		
SERVICES RENDUS		Description bloc de services	Description services	Fiches signalétiques	Complément d'aide	Total
Orientation vers des services spécialisés		Pénitenciers		57	10	57
		Pénitenciers		2		2
		Dortoirs d'attente		3		3
		Pénitenciers		22	33	55
Sous-total - Du domaine judiciaire		Importation		184	43	227
De la santé et des services sociaux		Pénitenciers		13		13
		Pénitenciers		24		24
		Pénitenciers		11		11
Sous-total - De la santé et des services sociaux		Pénitenciers		46		46
Sous-total - Du domaine communautaire		Pénitenciers		54		54
		Pénitenciers		7		7
		Pénitenciers		15	1	16
		Pénitenciers		66		76
		Pénitenciers		47		47
		Pénitenciers		26	4	30
		Pénitenciers		43	15	58
		Pénitenciers		11	2	13
		Pénitenciers		4		4
		Pénitenciers		8		8
Sous-total - Du domaine communautaire		Pénitenciers		262	44	306
Total - Orientation vers des services spécialisés		Pénitenciers		514	87	601
Accompagnement de victime		Accompagnement		77		77
		Accompagnement				
		Accompagnement		2		2
		Accompagnement				
		Accompagnement		79		79
Sous-total - Dans l'appareil judiciaire durant toute la durée du dossier		Accompagnement				
Accès au service de santé et des services sociaux		Accompagnement				
Sous-total - Accès de la santé et des services sociaux		Accompagnement				
Accès aux ressources communautaires		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources communautaires		Accompagnement				
Accès aux services de la justice		Accompagnement				
Sous-total - Accès des services de la justice		Accompagnement				
Accès aux ressources policières		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources policières		Accompagnement				
Accès aux ressources médicales		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources médicales		Accompagnement				
Accès aux ressources juridiques		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources juridiques		Accompagnement				
Accès aux ressources communautaires		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources communautaires		Accompagnement				
Accès aux services de la justice		Accompagnement				
Sous-total - Accès des services de la justice		Accompagnement				
Accès aux ressources policières		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources policières		Accompagnement				
Accès aux ressources médicales		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources médicales		Accompagnement				
Accès aux ressources juridiques		Accompagnement				
Sous-total - Accès des ressources juridiques		Accompagnement				
Total - Accompagnement de la victime		Accompagnement		144	167	311
		Accompagnement		5 234		5 378

CAVAC	Information transmise	Total
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Acquittement	1
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Aucune	427
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Autre	45
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Emprisonnement	14
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Emprisonnement avec sursis	1
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Engagement	76
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Mesure de mise en liberté sous conditions	1
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Modification engagement	1
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Modification promesse	1
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Ordonnance de probation	5
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Ordonnance de sursis	1
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Prochaine date d'audience	280
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	Promesse	60
Somme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval		913
Total		913